



COMMENT VALIDER LA MISSION D'UN APPRENTI A partir de votre espace Myformasup

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2023 en apprentissage, vous avez à valider les missions proposées par une entreprise lorsqu'elle souhaite initier un contrat d'apprentissage avec un étudiant de votre formation.

La procédure dématérialisée vous permet simplement et rapidement de consulter et valider les missions proposées à votre apprenti selon 2 méthodes :

La Notification directement sur votre boîte mail : la plus efficace et recommandée
L'accès par l'espace Myformasup.fr

Cette note vous aide à comprendre la procédure de validation à partir de l'espace Myformasup

1. Connectez-vous sur Myformasup (<u>www.myformasup.fr</u>) à l'aide de votre adresse mail et mot de passe. (première connexion ou oubli de votre mot de passe ? vous pourrez réinitialiser votre accès en cliquant sur le lien *« Mot de passe inconnu ou oublié »*

2. Sélectionnez la formation et le parcours pour lequel vous avez des missions à valider.

Pour cela, cliquez dans le menu principal sur l'onglet Formation et choisissez la formation souhaitée en cliquant sur son nom.



3. Ouvrez l'onglet « inscriptions, contrats et organisation du suivi »

	Informations du parcours	
Inscri	ptions, contrats, suivis et exports	t
	Mes classes et apprenants	•

Pour cela, cliquez sur le bandeau gris pour dérouler les actions possibles

Inscriptions, contrats, suivis et exports						
Inscriptions	Contrats	Livrets	Exports			
+ Inscrire un apprenant	+ Ajouter un contrat	Z Administrer	a Apprenants (complet)			
Apprenants inscrits	✓ Validation des missions		Apprenants (ré-inscriptions)			
	Contrats d'apprentissage		Contrats d'apprentissage			
	Stagiaires de la formation		ta Entreprises			
	proressionneite		Maîtres d'apprentissage			
			🚨 Tuteurs pédagogiques			





4. Cliquez sur le bouton « valider les missions »

Contrats					
+ Ajouter un contrat					
✓ Validation des missions					
ĸ					

5. Consultez les différentes fiches missions

Vous accédez ici à l'ensemble des fiches missions saisies et qui n'ont pas encore été validées. Vous-pouvez cliquer sur chaque fiche par le bouton « **A Valider »**

		58 inscrits 🛛 🗁 20 missions non validées 💋 39	🗷 11 🛛 🛓 1	±7 √1	X 0	
	Apprenant	Établissement d'exécution	Début	Fin	Statut	
	BAR/ Design 5	B: 100 h	04/09/2023	30/08/2025	⊨₹≟±√x	🚔 À valider
	BROI	92400 COURBEVOIE	04/09/2023	29/08/2025	⊫⊠≟±√ X	🚔 À valider
i	CAP	E`	04/09/2023	29/08/2025	⊨₹≟±∨×	à valider
i	CE	92400 COURBEVOIE	28/08/2023	29/08/2025	≡₹≟±∨×	🚔 À valider
	CO	ส 78280 รมหลงเร่งบัติสำ	04/09/2023	29/08/2025	►Z ± ± ∨ X	à compléter

6. Si nécessaire, vous pouvez consulter les contacts ayant contribué à la réalisation de la fiche mission

Cliquez sur le bouton « coordonnées »



Vous avez désormais accès en fin de formulaire aux boutons « Valider » et « Invalider les réponses au formulaire »

Vous avez cliqué sur « Valider » : que se passe-t-il ensuite ?

L'équipe administrative au sein de votre établissement ou du CFA Formasup HDF (selon l'organisation avec votre établissement) pourra engager la réalisation des conventions de formation, du CERFA et cela lancera le contrat d'apprentissage entre l'apprenti, l'employeur et votre formation.





Vous avez cliqué sur « Invalider » : que se passe-t-il ensuite ?

Cette manipulation permet de rendre accessible de nouveau le formulaire auprès de la personne qui a saisi ou téléchargé la mission. Elle est notifiée par un e-mail qui lui indique qu'elle doit préciser le contenu de la mission. Elle aura accès au commentaire que vous aurez pu laisser avant d'invalider.

Une fois corrigée, vous recevrez de nouveau le mail vous invitant à consulter et valider la mission.

Une autre possibilité d'accéder aux missions vous est proposée par notification mail, individuelle pour chaque mission.

Une autre notice vous est proposée pour comprendre comment utiliser votre espace.